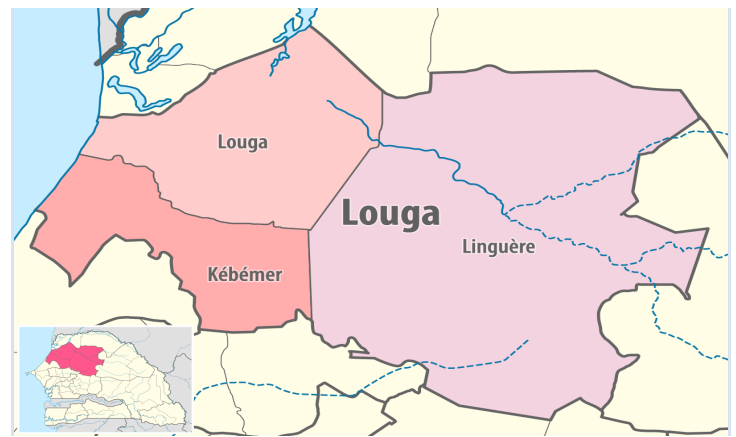


## Un autre cas d'accident de la circulation routière survenu le lundi, 16 janvier 2023 à Sakal (Louga)

### Bref Aperçu :

La région de Louga est située au nord-ouest du pays et se trouve à 203 km de Dakar. Le chef-lieu régional est la ville de Louga. Louga est la deuxième plus grande ville du pays de par sa superficie. Elle est historiquement la huitième région du Sénégal créée en 1976 par démembrement de la région de Diourbel. Cependant, Sakal (Louga) est un village dans la région de Louga et le chef-lieu de l'arrondissement de Sakal (Louga), situé au nord-ouest du département de Louga, à 27 km au nord de Louga et à 2 km de la route nationale n° 2.



### Profil de l'incident :

Après le tragique accident de Sikilo (Kaffrine) il y'a une semaine, le Sénégal a encore enregistré un nouveau drame sur la route de Louga-Saint Louis. En effet, un accident s'est produit dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 janvier à hauteur de Sakal situé dans la région de Louga. Une collision entre un car Ndiaga Ndiaye (Transport en commun) et un camion a fait au total quarante-quatre (44) victimes dont vingt-quatre (24) blessés, et vingt (20) décédés sur le coup selon les informations reçues du commandant des sapeurs-pompiers qui ont évacué les victimes à l'hôpital régional de Louga. Au cours de la journée du lundi 16 janvier, le bilan de l'accident s'est alourdi et est passé à vingt-et-un (21) morts. Selon certaines informations un âne en divagation serait à l'origine de l'accident.



# NEWS Quick Updates

Website: [www.wanep.org](http://www.wanep.org) || Email: [info@wanepsenegal.org](mailto:info@wanepsenegal.org) || Phone: +221338550126

## Mécanisme d'intervention :

Les éléments des sapeurs-pompiers ont intervenu pour secourir les blessés et évacuer les victimes à l'hôpital de Louga. En plus, trois (03) des vingt-quatre (24) blessés en cours de soin sont internés à l'hôpital de Saint-Louis. Six (06) parmi les blessés ont été évacués à Dakar par hélicoptère sur instruction du ministre de l'Intérieur. Dans une déclaration sur son compte Twitter, Le président Macky Sall a évoqué la nécessité de << renforcer les mesures de sécurité routière>>, à la suite de l'accident survenu sur la route de Louga. Dans la même déclaration, le Président a présenté ses condoléances aux familles éplorées et a souhaité prompt rétablissement aux blessés.

Sur les lieux de l'accident, le ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, Mansour Faye a qualifié "cet accident de trop", et il a par la suite, informé de l'arrivée imminente du ministre de l'Intérieur Antoine Felix Diome, pour faire l'état des lieux.

Un hélicoptère a été mobilisé par le gouvernement pour l'évacuation des blessés graves.

## Recommandations :

WANEP-Sénégal recommande :

### Aux autorités étatiques

- Mettre en œuvre les politiques de l'État pour lutter contre l'insécurité routière ;
- Encourager le suivi et la mise en œuvre des 22 mesures prises lors du conseil interministériel du 09 janvier contre les accidents de la route <sup>1</sup>
- Élargir les routes en deux fois deux voies pour plus d'espace dans les routes ;
- Améliorer les infrastructures routières pour aider les transporteurs au respect des codes de la route ;
- Rendre plus fermes les procédures d'acquisition des permis de conduire ;
- Appliquer de la rigueur concernant les visites techniques des véhicules ainsi que tous les documents nécessaires pour réguler le secteur du transport.
- Prendre des mesures à l'encontre des animaux en divagation signalant leur présence dans les zones qui accueillent beaucoup de voitures.

---

<sup>1</sup> <https://www.seneweb.com/news/Video/securite-routiere-le-conseil-interminist n 398430.html>



# NEWS Quick Updates

Website: [www.wanep.org](http://www.wanep.org) || Email: [info@wanepsenegal.org](mailto:info@wanepsenegal.org) || Phone: +221338550126

## **À la société civile :**

- Sensibiliser les acteurs du secteur du transport sur les conséquences du non-respect du code de la route ;
- Faire des plaidoyers pour la mise en œuvre des mesures déjà prises par les autorités étatiques.

## **Aux Acteurs routiers :**

- Respecter le code de la route ;
- Respecter les procédures pour l'acquisition des permis de conduire.
- Être plus discipliné sur la route